

Seconde Professionnelle

Services Aux Personnes et Aux Territoires

Cette **Seconde Professionnelle Services aux Personnes et aux Territoires** est la première année du cursus de préparation en 3 ans du Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires.

Elle permet d'avoir une vision globale de la personne afin de repérer ses besoins et de découvrir le secteur des services aux personnes et leurs spécificités dans les territoires ruraux

Cette option s'adresse à celles et ceux qui envisagent un métier dans des établissements où l'on assure l'encadrement des jeunes (crèche, halte-garderie ...), des personnes âgées (maison de retraite...) ou des structures d'accueil (ferme auberge, gîte...).



❖ Programme de la formation :

Pour toutes les secondes, le programme d'Enseignement Général est commun. Répertoriés par les lettres « EG » comme Enseignement Général et par un chiffre, ils sont au nombre de quatre. Les lettres « EP » dénominent l'enseignement professionnel :

Module		Intitulé
Modules d'enseignement général	EG1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
	EG2	Langue et culture étrangères
	EG3	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi
	EG4	Culture scientifique et technologique
Modules d'enseignement professionnel	EP1	Les besoins de la personne
	EP2	Les structures et les organisations des services aux personnes
	EP3	Le confort des personnes

❖ Conditions et modalités d'accès au bac pro

Seul le Centre décidera de l'admission en classe de Première puis en classe de Terminale, et dans ce cas, l'étudiant devra satisfaire aux conditions demandées par le Ministère de l'Agriculture : envoi régulier des devoirs conformément au calendrier établi dans le plan des études, stage...